

APPEL À CANDIDATURES



COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET VIDÉO

Atelier inaugural de planification et de coordination

Opérationnalisation du Comité directeur continental pour les résultats, la responsabilité et l'action collective

Abidjan, Côte d'Ivoire | 20-21 octobre 2026

■ **SOUSSION DES DEMANDES**
adea-applications@afdb.org

■ **DATE LIMITE**
Vendredi 2 octobre 2026

TERMES DE RÉFÉRENCE

À propos de l'ADEA

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) est une voix incontournable dans le domaine de l'éducation en Afrique. Sa mission est d'agir en tant qu'organisation panafricaine ouverte et flexible, qui informe et facilite la transformation de l'éducation et de la formation afin de renforcer la résilience, de développer le capital humain et de favoriser l'autonomisation des jeunes en Afrique. L'ADEA est hébergée en tant que projet spécial au sein du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et réunit les ministres de l'Éducation et de la Formation des 55 pays d'Afrique.

La vision de l'ADEA est d'offrir un système d'éducation et de formation de haute qualité afin d'accélérer le développement durable de l'Afrique. Son objectif est de donner aux pays africains les moyens de transformer la scolarisation en un apprentissage significatif, en s'appuyant sur des partenariats à l'échelle mondiale, un secrétariat bien équipé et compétent, ainsi que des pôles de qualité inter-pays dirigés par les pays eux-mêmes.

Contexte

En mai 2026, la Commission de l'Union africaine (CUA) a officiellement désigné l'ADEA comme **membre statutaire et Secrétariat du Comité directeur continental (CSC)** de la Décennie d'action accélérée de l'Union africaine pour la transformation de l'éducation et du développement des compétences (2025-2034). À ce titre, l'ADEA assure la coordination quotidienne et le fonctionnement opérationnel du Comité.

Pour lancer les activités du CSC, l'ADEA organisera en **octobre 2026, à Abidjan**, un premier atelier de planification et de coordination réunissant l'ensemble de ses institutions membres. Cette première réunion opérationnelle permettra de définir les rôles et responsabilités de chacun, d'établir les mécanismes de coordination et de planifier les actions à mener tout au long de la Décennie.

L'atelier se déroulera sur deux jours, en présentiel, à Abidjan (Côte d'Ivoire), les **20 et 21 octobre 2026**.

Dans ce cadre, l'ADEA recherche un photographe et un vidéaste (un prestataire individuel ou une petite équipe de production) pour assurer la couverture visuelle de l'événement.

Périmètre de la couverture

La couverture portera sur l'intégralité des deux journées de travail, selon le déroulé indicatif suivant.

Jour 1 — Mardi 20 octobre 2026 (08h00-17h00)

- Arrivée et accueil des participants
- Séance d'ouverture : allocution de bienvenue et présentation du programme, par le Secrétaire exécutif de l'ADEA et le Commissaire ESTI de la CUA
- Session 1 : présentation de la CUA-ESTI sur la Décennie de l'UA et le Comité directeur continental
- Pauses-café et moments de réseautage
- Travaux de groupe et séances d'examen
- Bilan de la première journée, par le Secrétaire exécutif de l'ADEA et le Commissaire ESTI de la CUA

Jour 2 — Mercredi 21 octobre 2026 (08h00-17h00)

- Travaux de groupe : brèves présentations introductives, discussions structurées animées et ateliers en sous-groupes
- Pauses-café et moments de réseautage
- Restitution des présentations
- Séance de clôture par le Secrétaire exécutif de l'ADEA, allocution de clôture et levée officielle de la séance par le Commissaire ESTI de la CUA

Les produits issus de cette couverture alimenteront les contenus publiés en direct sur les réseaux sociaux pendant l'atelier, une vidéo de synthèse post-événement et une vidéo consolidée de micros-trottoirs, ainsi que 2-3 reels au format tendance destiné à renforcer l'engagement et à humaniser la présence de l'ADEA sur les réseaux sociaux.

Méthodologie

- **Prises de vues photo et vidéo** : réalisées en séance plénière, lors des travaux de groupe, pendant les pauses-café et les moments de réseautage, ainsi qu'à la cérémonie de clôture. Le prestataire fournit son propre matériel (appareils photo, microphones-cravates, éclairage adapté à un environnement de conférence en intérieur). Les micros-trottoirs nécessitent des microphones-cravates afin de garantir une captation audio nette dans un environnement bruyant.
- **Post-production** : retouche et sélection des séries photographiques ; montage des temps forts des sessions en clips courts ; production d'une vidéo de synthèse consolidée après l'événement.
- **Scénarisation** : non requise pour la couverture observationnelle des sessions et des stands. Les trames de questions des micros-trottoirs et l'angle narratif de la vidéo de synthèse seront convenus avec l'ADEA en amont de l'événement ou durant celui-ci.

Livrables

- Un minimum de 50 photographies haute résolution retouchées, réparties sur les deux journées et couvrant l'ensemble des événements définis.
- Photos officielles de groupes/membres du comité.
- **Une vidéo de synthèse** de 2 à 3 minutes.

- **Quatre micros-trottoirs** : le Secrétaire exécutif de l'ADEA (1), le Commissaire ESTI de la CUA (2), un représentant de l'UNESCO ou de l'UNICEF (3) (Coprésidents), et un représentant du PAM, de l'OIT ou de l'AUDA-NEPAD (4)(Membres).
- **Une vidéo consolidée de micros-trottoirs de quelques membres du CSC** présentant leur contribution à la Décennie, une initiative pertinente déjà en cours et leurs principales attentes quant à sa mise en œuvre.
- **2-3 réels format cours (60-90 secondes chacune)** au format tendance destiné à renforcer l'engagement et à humaniser la présence de l'ADEA sur les réseaux sociaux.
- L'ensemble des fichiers photo et vidéo bruts, classés par journée, dans deux dossiers distincts.
- Les formulaires de consentement (« release forms ») signés par les personnes filmées ou interviewées.

Supervision et communication

La couverture sera coordonnée par **Chinedu Anarado, Spécialiste en communication**, point de contact du prestataire pour la planification, la confirmation des sessions et la validation des contenus tout au long de la mission. L'équipe photo et vidéo travaillera en étroite collaboration avec **Tara Rukohoza, Chargée de la communication de digitale**, pour la direction éditoriale des contenus et l'accompagnement de la production.

Plan de travail

(À titre indicatif, pour les besoins de planification — la rémunération est forfaitaire, voir la section « Structure de la rémunération ».)

- Préproduction et briefing — 1 jour
- Couverture de l'événement (20 et 21 octobre) — 2 jours
- Post-production, incluant la vidéo de synthèse et la vidéo de micros-trottoirs — 2 jours
- Clôture et remise finale des livrables — 1 jour (26 octobre)

Structure de la rémunération

Le prestataire est invité à soumettre une proposition financière forfaitaire couvrant l'intégralité des prestations et des livrables décrits dans les présents termes de référence, sans facturation à la journée. La proposition doit inclure l'ensemble des coûts liés au matériel, au personnel et à la post-production.

La proposition doit préciser la devise (XOF, USD), être libellée toutes taxes comprises, et demeurer valable pendant un minimum de trente (30) jours à compter de la date limite de soumission.

Propriété intellectuelle et droit à l'image

L'ensemble des photographies, vidéos et fichiers bruts produits dans le cadre de la présente mission est la propriété exclusive de l'ADEA, qui en détient tous les droits d'utilisation, de reproduction et de diffusion, sans limitation de durée ni de territoire. Le prestataire cède à l'ADEA, dès la livraison, l'intégralité des droits patrimoniaux afférents aux contenus produits et s'engage à n'en faire aucun usage commercial, promotionnel ou de portfolio propre sans autorisation écrite préalable de l'ADEA.

Le prestataire est responsable de recueillir, avant toute captation, le consentement écrit des personnes filmées ou interviewées (notamment pour les micros-trottoirs), au moyen d'un formulaire de consentement (« release form ») fourni par l'ADEA ou, à défaut, proposé par le prestataire et soumis à la validation de l'ADEA avant l'événement. Les formulaires signés sont remis à l'ADEA avec les livrables finaux et conservés comme partie intégrante du dossier de mission.

Critères d'éligibilité (obligatoires)

Les critères suivants sont éliminatoires : toute candidature ne remplissant pas l'ensemble des conditions ci-dessous sera écartée sans évaluation complémentaire.

- Entité commerciale enregistrée, ou expérience avérée en tant qu'indépendant avec justificatif de statut, et références vérifiables sur au moins trois (3) prestations comparables de couverture de conférences ou d'événements institutionnels de haut niveau.
- Minimum cinq (5) années d'expérience en photographie événementielle et en production vidéo de format court.
- Expérience démontrée dans la réalisation de micros-trottoirs et d'entretiens en contexte de conférence à rythme soutenu, avec au moins un exemple vérifiable à l'appui.
- Établi à Abidjan, ou en mesure de confirmer par écrit sa disponibilité pour travailler sur place pendant toute la durée de la mission (préproduction, couverture de l'événement, remise finale).
- Matériel propre adapté aux environnements de conférence et d'exposition en intérieur (appareils photo, microphones-cravates, éclairage), à décrire dans l'offre.
- Absence de conflit d'intérêts avec l'ADEA ou la Banque africaine de développement, attestée par une déclaration signée jointe au dossier de candidature.

Critères d'évaluation et méthode de sélection

Compte tenu de la nature et de la valeur de la prestation, l'ADEA applique une méthode de sélection par comparaison de devis, conforme aux principes de transparence, d'égalité de traitement et de concurrence effective qui gouvernent les achats institutionnels de la Banque africaine de développement. L'ADEA sollicite un minimum de trois (3) devis ; si moins de trois (3) offres conformes sont reçues à l'échéance, l'ADEA pourra prolonger le délai de soumission ou documenter les motifs justifiant la poursuite du processus avec un nombre d'offres réduit.

- Étape 1 — Vérification de conformité : chaque candidature est examinée au regard des critères d'éligibilité ci-dessus. Seules les candidatures conformes passent à l'étape suivante.
- Étape 2 — Comparaison financière : parmi les candidatures conformes, l'ADEA retient l'offre financière la plus basse, sous réserve que la vérification des références ne révèle aucune réserve substantielle quant à la capacité du prestataire à opérer avec professionnalisme et discrétion auprès de délégations gouvernementales et diplomatiques de haut niveau. Toute réserve significative est documentée par écrit et peut justifier l'écartement d'une offre, par ailleurs conforme, au profit de la suivante moins-disante.

L'évaluation est conduite par un comité d'au moins trois (3) membres du secrétariat de l'ADEA, dont aucun ne peut avoir de lien personnel ou financier avec un candidat ; chaque membre signe une déclaration d'absence de conflit d'intérêts avant l'ouverture des offres. La décision et sa justification sont consignées dans un procès-verbal d'évaluation conservé par l'ADEA.

Contenu du dossier de candidature

- Profil de l'entité ou CV du prestataire, incluant la composition de l'équipe proposée le cas échéant.
- Portfolio de réalisations visuelles : vidéos, illustrations et animations graphiques réalisées par les prestataires, avec le nom et au moins trois (3) références vérifiables (nom du client, description de la prestation, contact).
- Preuve d'immatriculation (RCCM ou équivalent) ou justificatif de statut d'indépendant.
- Offre financière forfaitaire, conforme à la section « Structure de la rémunération ».
- Déclaration signée d'absence de conflit d'intérêts avec l'ADEA ou la Banque africaine de développement.

Soumission des candidatures

Les prestataires intéressés sont invités à envoyer leurs candidatures par email à **adea-applications@afdb.org** au plus tard le **vendredi 2 octobre 2026**, avec pour objet : « *Proposition de couverture visuelle — ADEA, Atelier inaugural de planification et de coordination du CSC* ».

Toute candidature reçue après la date et l'heure limites, ou dont le dossier ne comporte pas l'ensemble des pièces listées à la section « Contenu du dossier de candidature », sera déclarée non conforme et écartée sans évaluation complémentaire. Toutes les candidatures reçues dans les délais seront examinées selon les mêmes critères, définis dans les présents termes de référence, sans considération d'aucun autre facteur.

En raison du grand nombre de candidatures, seuls les candidats sélectionnés seront contactés par courrier officiel. Ne contactez pas l'ADEA ni ses collaborateurs pour connaître l'état de votre candidature.